

**MARTIGNY** Les 11 communes du district unies pour tendre vers plus d'indépendance énergétique.

# Un modèle à suivre pour tout le reste du canton

Le district de Martigny est prêt à montrer le bon exemple en matière d'indépendance énergétique! Hier, le préfet Bernard Monnet a levé le voile sur un programme ambitieux visant à doper les énergies «propres». Un plan salué par le conseiller d'Etat Jean-Michel Cina comme l'exemple à suivre. «Les présidents et élus des 11 communes concernées – qui représentent plus de 43 000 habitants – ont manifesté une volonté politique forte pour mieux exploiter des richesses énergétiques extraordinaires et un potentiel d'économie bien réel.» Dans le sillage de la capitale octodurienne et de son label «Cité de l'énergie Gold» qui lui permet de figurer dans le Top 20 des villes suisses les plus soucieuses de leur environnement, les communes du district entendent s'appuyer sur le savoir-faire du Centre de recherches énergétiques et municipales (CREM)



Saxon et son projet «soleil» ont aussi déjà montré la voie à suivre. LDD

ainsi que sur les expériences menées avec succès au coude du Rhône. «La part d'énergie produite sur le territoire de Martigny (turbinage, participation à l'éolien, solaire) est déjà équivalente à 50% de sa consommation électrique totale», a rappelé hier le pré-

sident Marc-Henri Favre. Ses collègues et leur Municipalité se sont donc mis d'accord «pour fixer des objectifs réalistes mais néanmoins ambitieux qu'il faudra atteindre d'ici à 2020», souligne le premier citoyen de Martigny. «Et 2020, c'est déjà demain», ren-

chérit le président d'Isérables, Régis Monnet. Qui détaille ces mesures. «Nous allons tout faire pour que les 30% de la consommation électrique du district soient couverts par la production locale de nouvelles énergies renouvelables.» La mise en service de nouvelles petites centrales hydrauliques – il y en a déjà 11 en fonction dans la région – et la construction de trois nouvelles éoliennes permettraient de doper un programme qui prévoit aussi une accélération des réfections de bâtiments. «Actuellement inférieur à 1%, le taux de rénovation doit rapidement atteindre 2% par an.» Autre mesure préconisée dans le cadre de la réfection du parc immobilier des collectivités (bâtiments administratifs, écoles, etc.): le recours toujours plus marqué aux panneaux solaires. Sans oublier les audits de bâtiments publics qui favorisent des économies. ● PASCAL GUEX

## AUX PRIVÉS DE JOUER...

«Ce programme se veut fédérateur». Directeur du CREM, Gaétan Cherix insiste sur le fait que l'engagement pris par les édiles de la région ne suffira pas. «Cette action doit également servir à sensibiliser les autres acteurs locaux – simples citoyens, milieux économiques – afin de les inciter à passer aussi à l'action.» Le programme accorde d'ailleurs une belle part à la communication. Une campagne d'affichage devrait ainsi bientôt «inonder» le district. Un site internet – [www.district-martigny-energie.ch](http://www.district-martigny-energie.ch) – a d'autre part été ouvert hier, tout spécialement pour permettre à chacun de savoir si son bâtiment est énequivore, de connaître quelles mesures prendre pour l'améliorer, quelles démarches entreprendre avant de le rénover ou quel soutien financier activer. ● PG